

Rentrée 2024

Demande d'affectation hors secteur en 1^{re} et en Tale Générale

Admission en : 1^{re} générale Terminale générale

Les demandes validées par le chef d'établissement sont à envoyer avec les pièces justificatives à la DRAIO secretariat.dsaio@ac-reunion.fr vendredi 31 mai 2024 au plus tard

Dans l'académie, 1^{re}/Terminale des séries technologiques, Bachibac, Abibac, Bac Français International (BFI), enseignements de spécialité (EDS) ne sont pas des motifs dérogatoires et font l'objet d'un traitement spécifique hors demande d'affectation hors secteur.

Point de vigilance : le dernier vœu de l'élève doit obligatoirement porter sur une 1^{re}/Terminale du lycée de secteur correspondant au domicile de l'élève.

<p>Lycée(s) demandé(s) hors secteur :</p> <p>Vœu 1 :</p> <p>Vœu 2 :</p>	<p>Lycée de secteur :</p> <p>.....</p>
--	---

<p>NOM : Prénom(s) : <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille</p>	
<p>Date de Naissance : Classe suivie (intitulé complet) :</p>	
<p>Spécialité (intitulé d'origine) : Établissement d'origine :</p>	
<p>Nom du représentant légal : Prénom(s) :</p>	
<p>Adresse du(es) représentant(s) légal(aux) :</p> <p>.....</p>	
<p>N° de téléphone : Adresse Mail :</p>	

Motifs de la demande (*)

*(*Cocher la ou les cases(s) correspondante(s))*

- Commission médicale demandée (*annexe*)
→ Élève reconnu handicapé par la MDPH
- Commission médicale demandée (*annexe*)
→ Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- Situation sociale exceptionnelle (*annexe*)
- Élève boursier
- Frère(s), sœur(s) de l'élève scolarisé(s) à la rentrée dans l'établissement demandé
- Élève dont le domicile est proche de l'établissement demandé
- Élève devant suivre un parcours scolaire particulier

Pièces justificatives obligatoirement jointes

- Justificatifs médicaux du médecin traitant ou du médecin de l'éducation nationale
- Courrier de la famille + rapport circonstancié de l'autorité compétente
- Justificatif de bourse
- Attestation de scolarité
- Justificatifs probants
Les attestations d'hébergement ne sont pas recevables comme justificatif de domicile dans le cadre de cette procédure. Les locaux à usage commercial ou industriel ne sont pas assimilés à un domicile.
- Demande motivée de la famille pour le parcours scolaire particulier (courrier de la famille)

<p>Date - signature et cachet du chef d'établissement :</p>
--

<p>Fait à, le</p> <p>Signature du(es) représentant(s) légal(aux)</p>
--